



PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2024

Présents : Monsieur Bernard FONTES, Maire. Messieurs Daniel BARTHES et Thierry GUIRAUD, Adjoint. Mesdames Nancy BRISSON, Viviane FONTES, Caroline ROUZÉ, Conseillères. Monsieur Julien SENAUX, Conseiller.

Absentes : Madame Gisèle ROUANET, Conseillère (représentée par Monsieur Bernard FONTES, Maire), Madame Véronique FABRE, Conseillère

Secrétaire de séance : Madame Caroline ROUZÉ.

Ouverture de séance à 18h30.

Délibérations	Compte-rendu
Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 juin 2024	Adopté à la majorité – 2 abstentions.
Décision modificative – budget de l'eau	Concerne l'approvisionnement des comptes 11, 14 (fonctionnement) et 41 (investissement). Adopté à l'unanimité.
Décision modificative – budget principal	Concerne l'approvisionnement des chapitres 65 à 68 (fonctionnement) et des chapitres 16 à 21 (investissement). Adopté à l'unanimité.
Correction du tableau d'amortissements	Concerne les frais d'étude liés aux travaux du pont de Julio (4870,80€ portés du compte 1068 au compte 2803). Adopté à l'unanimité.
Dénomination des voies et lieux-dits – modifications et ajouts	Compte tenu des éventuelles modifications à apporter aux dénominations des voies et lieux-dits, certains noms de rue apparaissant en doublon sur la commune, les membres du Conseil se donnent un délai supplémentaire d'un mois pour apporter les dernières modifications nécessaires. Cette décision sera donc portée à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.
Recrutement d'un agent administratif non titulaire à temps non complet dans le cadre d'un CDD	Compte tenu l'arrêt maladie à venir de la secrétaire de mairie, le Conseil donne autorisation au Maire de recruter un agent en remplacement lorsque cet arrêt sera effectif. Adopté à l'unanimité.
Augmentation temporaire du temps de travail d'un adjoint administratif	Compte tenu l'arrêt maladie à venir de la secrétaire de mairie, le Conseil donne autorisation au Maire d'augmenter le temps de travail de l'adjointe administrative en poste lorsque cet arrêt sera effectif. Adoptée à l'unanimité.
Validation du Procès-Verbal actant la mise à disposition de la compétence « éclairage public » à Hérault Energies	Adopté à l'unanimité.
Proposition de financement : ligne de trésorerie (renouvellement)	Le Conseil autorise le Maire à renouveler une ligne de crédit de 125 000€ pour payer les entreprises en attendant le versement des subventions. Adopté à l'unanimité.
Acquisition des parcelles C386, 397, 425, 521, 525, 550, 551, 557, 560.	La mairie acquiert les 9 parcelles citées, dans le cadre de la DUP de Julio (terrains attenants au communal, canalisations traversantes, zone de protection du captage) pour la somme de 2500€. Adopté à l'unanimité.
Tour de table	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage, l'ONF opère sur le secteur des vérifications et de la prévention. Rappelons qu'elle a pouvoir de verbalisation en cas de non-respect de ces obligations. - Vendredi 25 octobre : traditionnelle fête de la châtaigne au village. - Demande de pose de panneaux limitant à 30km/h la vitesse au Cros-Bas

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h45.

Président de séance : Bernard Fontès

Secrétaire de séance : Caroline Rouzé

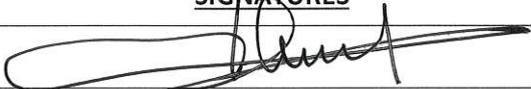
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT D'OLARGUES
REGISTRE DE PRÉSENCE

Séance du jeudi 14 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent d'Olargues, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard FONTES, Maire

LISTE DES DELIBERATIONS

- Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 septembre 2024,
- Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable 2023,
- Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif 2023,
- Décision modificative – budget annexe,
- Dénomination des voies et lieux-dits : modification et ajouts,
- Acquisition de la parcelle A2346 suite à division parcellaire,
- Validation des listes de mandats d'admission en non-valeur : budget principal,
- Validation des listes de mandats d'admission en non-valeur : budget annexe,
- Validation de la convention de servitudes entre Enedis et la commune de Saint-Vincent d'Olargues,
- Validation de la convention de mise à disposition entre Enedis et la commune de Saint-Vincent d'Olargues,
- Approbation de la fongibilité des crédits,
- Renouvellement d'un emploi d'adjoint technique en CDD,
- Plan de financement du Schéma Directeur d'Assainissement de Saint-Vincent d'Olargues.

<u>Membres du Conseil Municipal</u>	<u>SIGNATURES</u>
FONTES Bernard (Président)	
BARTHES Daniel	
GUIRAUD Thierry	
BRISSON Nancy	
FABRE Véronique	Absente
FONTES Viviane <i>Représentée par Daniel BARTHES</i>	
ROUANET Gisèle	
ROUZE Caroline	
SENAUX Julien	